

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 19 mai 2008**

~~~~~  
DM n°1 du BA ZAE Trois Fontaines

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 mai 2008, Salle du Conseil, au siège de la Communauté de communes, à Gignac à GIGNAC, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Étaient présents ou représentés : **Étaient Présents :** M. VILLARET Louis - M. JOYER Jean-Marcel - Mme BARRAL Hélène - M. DONNADIEU Jacques - M. CABELLO Gérard - M. SAINTPIERRE Michel - M. BONNAMOUS Claude - M. PALOC Eric - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. RUIZ Jean-François - Mme CONSTANT Agnès - M. DOUYSSSET Bernard - M. ARNAL Richard - Mme BÉDES Marie-Claude - Mme BRIBES Estelle - M. CADARS Cyrille - M. CADILLAC Jean-François - M. CAUMEL Bernard - Mme CONTRÉRAS Sylvie - M. CORBEAU Eric - Mme DEJEAN Anne-Marie - Mme DEJONCA Hélène - M. FABRIE Jean - M. GABAUDAN Jean-Pierre - M. GALABRUN Jacky - Mme GALVÉZ Fabienne - M. GASTAN François - M. JÉRÉZ Bernard - M. LASSALY Christian - M. MARC Jean-Claude - M. MATTEU Gabriel - M. PECHIN Jean-Pierre - M. PIERRUGUES Georges - M. POUJOL Robert - M. REQUIRAND Daniel - M. SIDERIS André - M. SHÉGEL Robert - Mme THIVET Jacqueline - M. TOURET Jean-Louis - M. VAN-RUYSKIENSVELDE Jean-Pierre - M. VENTURIE Jean-Pierre - M. YVANEZ André

Absents ou excusés : **Absents ou excusés :** M. HENRY Marc - M. LAMONT Didier - Mme VAILLÉ-SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès M. CARCELLER Claude - Mme COMBES Caroline - M. DEJEAN Maurice - M. DURÉT Jean-Pierre - M. GRÉZIES Frédéric

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Sur le rapport du Président,

Considérant que les crédits prévus au budget annexe 2008 sont insuffisants au sein du chapitre 011,

Le quorum étant atteint,
 Après en avoir délibéré,

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- **De voter** la décision modificative n°1 d'un montant de 88 300€ au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du budget annexe 2008 « ZAE Domaine des Trois Fontaines Le Pouget » conformément au tableau suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011-605 « Travaux » (Dépenses)		88 300,00€
042-71355 « Valeur en cours » (Recettes)		88 300,00€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
040-3555 « Terrains aménagés » (Dépenses)		88 300,00€
16-1641 « Emprunt » (Recettes)		88 300,00€

SOUS-PREFECTURE DE GODEVEAU
 ARRIVÉE EN
 14 JUIN 2008
 SECRETARIAT

Transmission au Représentant de l'Etat
 N° 2008- 37 le
 Publication le - 2 JUIN 2008
 Notification le
 DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
 Gignac, le - 2 JUIN 2008
 Le Président de la Communauté de communes,
 Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes


 Louis VILLARET
 34750 GIGNAC